

ACQUISITION A MME BRILLET
PARCELLES CADASTREES SECTION AY N^{OS} 24 ET 25

Monsieur Claude WADOUX, expose au Conseil :

Le groupe INVEST IMMO porte un projet immobilier consistant en la construction de 85 logements collectifs sis rue du Capitaine Laridant.

Dans le cadre dudit projet, la Commune entend aménager un chemin piéton.

Dans ce contexte, la Commune a proposé à Madame Brillet l'acquisition des parcelles cadastrées section AY n^{OS} 24 et 25 sises rue de la Gare lui appartenant, d'une superficie totale de 145 m², au prix de 8 500 euros.

Le 17 septembre 2024, Madame Brillet a accepté ladite proposition.

Il est donc proposé au Conseil d'acquérir à Madame Brillet les parcelles cadastrées section AY n^{OS} 24 et 25 moyennant le prix de 8 500 euros ; étant ici précisé que la clôture matérialisant la séparation des fonds sera prise en charge par la Commune dans le cadre de son projet.

La Commission Extra-Municipale « Travaux, Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

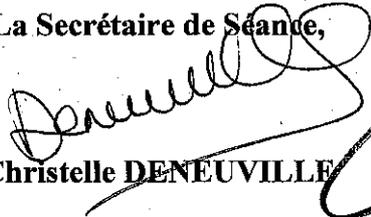
La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal :

- Ouf l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve l'acquisition à Madame Brillet des parcelles cadastrées section AY n^{OS} 24 et 25 sises rue de la Gare moyennant le prix de 8 500 euros ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer l'acte à intervenir ;
- La dépense sera imputée à l'Article 2111 – Fonction 5 – Sous Fonction 518 – Programme 459 du budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

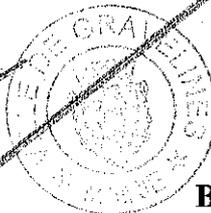
FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 26 NOVEMBRE 2024
POUR EXTRAIT CONFORME.

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,


Bertrand RINGOT



Reçu en Sous-Préfecture le **28 NOV. 2024**

Mis en ligne sur le site de la Ville le **28 NOV. 2024**

Conseil Municipal convoqué le : 20 Novembre 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MARDI 26 NOVEMBRE 2024 – 18h15

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA à partir de 18h28, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Mr WILMOT,
Monsieur Bruno MARSYLLE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme BARBIER,
Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr BOONEFAES,
Monsieur Julien GERAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr MERLEN,
Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme BEAUSSART,
Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr VEYER,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.